

LE JOURNAL OFFICIEL DU DISTRICT DU LOT DE FOOTBALL

PV n° 41 du 3 mai 2018

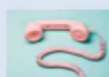
L'OFFICIEL LOTOIS

DISTRICT DU LOT DE FOOTBALL – F.F.F. – LIGUE D'OCCITANIE
715, Côte des Ormeaux – BP. 21 – 46 001 – CAHORS Cedex 9



SECRETARIAT

OUVERTURE: lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 9 h 15 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 16 h 30



05 65 35 68 10



secretariat@district-foot-lot.fff.fr



COMMISSION DES TOURNOIS

Liste des tournois autorisés par le District du Lot de Football.

Pour la saison 2017/2018, les joueurs nés en l'an 2001 et après ne peuvent pas participer à un tournoi sénior.

Rappel : seul les joueurs licenciés (donc assurés) sont autorisés à participer à un tournoi. Le temps de jeu global doit être respecté.

LISTE DES TOURNOIS AUTORISES :

- EF FOOT AZUR 96 - Le 16/06/2018 – U13 à Lissac et Mouret.

COMMISSION DES JEUNES

CHANGEMENTS DATES/LIEUX/HORAIRES :

U7 :

Le plateau U7 du 05/05/2018 prévu à Figeac Londieu se jouera à **14 heures**.

Clubs concernés : FIGEAC QF 1 – 2 ; CAUSSE SUD 1 ; GREALOU 1 ; HAUT CELE 1 ; FC CAUSSE LIMARGUE 1.

U9 :

Le plateau U9 prévu à Vire le 26 mai 2018 est déplacé sur **le terrain de Montcabrier** à 10 heures.

Clubs concernés : VIRE/TOUZAC 1 ; PFC 1 ; PSV D'OLT 1 – 2 ; CAZALS 1 – 2 – 3.

Le plateau U9 du 05/05/2018 prévu à Prayssac se jouera à **14 heures** – Accord des clubs.

Clubs concernées : PFC 1 ; CAZALS 1 – 2 – 3 ; VIRE/TOUZAC 1 ; BOURIANE FC 1 – 2 ; QUERCY BLANC 1 ; ST CYPRIEN/MONTCUQ 1.

U11 :

Le plateau U11 du 05/05/2018 aura lieu à Douelle : plateau avancé à **14 heures**

Rappel : les enfants ne doivent pas jouer plus de 50 mn au cumul des matchs.

Clubs concernés : PSV D'OLT 2 – 3 ; BOURIANE FC 2 ; LABASTIDE MURAT 1

U13 :

Le plateau U13 du 05/05/2018 aura lieu à Douelle : plateau à **15 h 30**.

Rappel : les enfants ne doivent pas jouer plus de 60 mn au cumul des matchs.

Clubs concernés : PSV D'OLT 1 – 2 ; LABASTIDE MURAT 1 ; FCHQ 1.

Le plateau U13 du 05/05/2018 organisé par l'ESCG est reporté au 02/06/2018 par la Commission des Jeunes (mêmes horaires et terrain) – Clubs concernés : ESCG 2 ; MONTCABRIER 1 ; CAZALS 1 et PSV D'OLT 3. Les clubs qui ne pourront pas s'y rendre devront informer le secrétariat du District par courriel.

U15 :

La rencontre FC CAUSSE LIMARGUE – AVENIR FOOT 46 NORD du 5 mai 2018 se jouera sur le terrain de **Lacapelle Marival** (et non Issendolus) à 14 h 30.

La rencontre en Poule A : PSV D'OLT 1 – CAHORS FC 2 du 05/05/2018 se jouera à Pradines à 13 h 30 (terrain n°1) et non à Douelle.

La rencontre en Poule B : PSV D'OLT 2 – FCHQ 1 du 05/05/2018 se jouera à 15 h 30 à Pradines (terrain n°2).

U17 :

La rencontre CAUSSE SUD 1 - AVENIR FOOT 46 NORD prévu le 05/05/2018 se jouera le **12/05/2018** à 15 heures à Cajarc – Accord des clubs.

JOURNEE NATIONALE DES DÉBUTANTS U7-U9

**Le Samedi 9 JUIN 2018
à Labastide-Murat**

Catégorie U7 : samedi matin de 10h30 à 12h30

Rendez-vous des équipes à 10h. Rencontres à 5 contre 5 (4 + 1 gardien).

Catégorie U9 : samedi après-midi de 14h30 à 17h30

Rendez-vous des équipes à 14h. Alternance rencontres à 5 contre 5 et ateliers du Programme Educatif Fédéral animés par les clubs et membres du District (prévoir des chaussures de tennis obligatoires pour les ateliers).

INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES : avant le 24 mai 2018

(à l'aide du coupon ci-dessous)

Rappel : Ne peuvent participer que les joueurs dûment licenciés. Buvette et restauration sur place.

Le 9 juin 2018 à LABASTIDE-MURAT

BULLETIN D'INSCRIPTION

**Journée Nationale des Débutants
des U7-U9**

A retourner au district avant le 24 MAI 2018

Le club de :

Engage : équipe(s) U7 (Foot à 5) dont en niveau supérieur.

Engage : équipe(s) U9 (Foot à 5) dont en niveau supérieur.

- Nombre de joueurs participants : en U7 et en U9

- Nombre de joueuses participantes : en U7 et en U9.

Nom, prénom et téléphone du responsable (obligatoire) :

..... Tél. :

Port. :

Diplôme :

Fait à Le Signature

INFORMATIONS GENERALES

ELECTIONS DES REPRESENTANTS DES CLUBS A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE :

Le District du Lot doit avoir une délégation de (5) membres élue par l'Assemblée Générale du District. Cette délégation doit être composée au minimum de (2) dirigeants de clubs n'appartenant pas au Comité de direction du District. Les autres membres de cette délégation sont des membres élus du comité de direction du District.

REPRESENTANTS DES CLUBS DU DISTRICT DU LOT :

Les délégués doivent remplir les conditions d'éligibilité définies dans les statuts du District. L'élection de cette délégation s'effectue au scrutin plurinominal majoritaire à deux (2) tours. Elle se fait par vote secret à la majorité absolue des suffrages valablement exprimés pour le premier Tour. Si un second tour est nécessaire, l'élection se fait à la majorité relative.

Les deux suppléants sont élus dans les mêmes conditions.

En cas de vacance, de démission ou si le club du délégué de District devient un club de Ligue, une élection complémentaire sera effectuée à la prochaine Assemblée Générale du District afin de compléter la délégation.

LES DECLARATIONS DE CANDIDATURE S'EFFECTUENT DANS LES CONDITIONS PREVUES DANS LES STATUTS DU DISTRICT PAR ENVOI RECOMMANDE OU BIEN PAR COURRIER ELECTRONIQUE AU SECRETARIAT DU DISTRICT :

secretariat@district-foot-lot.fff.fr (accord de la Ligue) AU PLUS TARD, TRENTE (30) JOURS AVANT LA DATE DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU DISTRICT, SOIT AVANT LE 7 MAI 2018 (rappel AG du District, le vendredi 8 juin 2018 à Tour de Faure).

ASSEMBLEE GENERALE DES CLUBS :

L'Assemblée Générale de fin de saison 2017/2018 aura lieu le 8 juin 2018 à 18 h 30 à TOUR DE FAURE.

Les clubs qui ont des vœux à formuler peuvent les faire connaître par courriel au Secrétariat du District avant le 9 mai 2018.

COMMISSION DES CHAMPIONNATS

ATTENTION aux conséquences sportives et financières d'un forfait d'équipes intervenant lors des deux dernières journées de championnat (article 12 paragraphe 13 du règlement des Championnats de la LMPF).

Les matchs des deux dernières journées sont ceux des 17^{ème} et 18^{ème} (poules de 10 en 1^{ère} division et Promotion de 1^{ère} division) ou 21^{ème} et 22^{ème} (poules 12 ou 11 en Excellence, Promotion d'Excellence et 2^{ème} division).

EXCELLENCE :

SEGALA FOOT – FCHQ et BIARS/BRETENOUX 2 – ST CYPRIEN/MONTCUQ (J13) prévus le 9 mai 2018 sont reportés au mercredi 16 mai 2018 à 20 h 30 (FCHQ et BIARS/BRETENOUX 2 étant en ½ finale de Coupe Bondoux).

PROMOTION D'EXCELLENCE :

CAHORS 2 – FIGEAC QF 2 (J13) prévu le 9 mai 2018 est reporté au mercredi 16 mai 2018 à 20 h 30 (Figeac 2 étant en ½ finale Bondoux).

MARIVALOIS 2 – ECCF (J21) est avancé au vendredi 11/05/2018 à 21 heures à Leyme – Accord des clubs.

MARIVALOIS 2 – CAZALS/MONTCLERA (J13) du 09/05/2018 est repoussé à 20 h 30 à Leyme – Accord des clubs.

PROMOTION DE 1ERE DIVISION - POULE B :

FIGEAC 3 – TEYSSIEU (J18) du 06/05/2018 se jouera sur le terrain n°6 de Figeac Londieu.

2EME DIVISION – POULE A :

HAUT CELE 3 – CAPDENAC LE HAUT 2 du 13/05/2018 (J22) est avancé au 09/05/2018 à 20 heures au stade Robert Bories à Bagnac – (Accord des clubs et sans incidence sur les accessions).

2EME DIVISION – POULE B :

MERCUES 2 – ST MATRE (J21) du 06/05/2018 est avancé au 05/05/2018 à Catus à 18 heures. Accord des clubs et sans incidence sur les accessions.

FINALE 1ERE DIVISION :

Elle se déroulera le 13 mai 2018 à 15 heures à Dégagnac.

FINALE PROMOTION DE 1ERE DIVISION :

Elle se déroulera le 13 mai 2018 à Sousceyrac à 15 heures si Capdenac est en finale ou au Vigan si c'est Comiac qui est en finale.

FINALE 2EME DIVISION :

Elle est fixée au 27 mai 2018 à 15 heures au Vigan.

COMMISSION DES COUPES

BONDOUX :

Les ½ finales non jouées le 29/04/2018 (terrain inondé) se dérouleront le JEUDI 10/05/2018 à Lachapelle Auzac :

14 h 00 : GREALOU – FCHQ

16 h 30 : FIGEAC QUERCY FOOT 2 – BIARS/BRETENOUX 2

COMMISSION DES FEMININES

SEGALA FOOT –BEGOUX-ARCAMBAL/CAHORS du 06/05/2018 est reporté au samedi 19 mai 2018 à Sousceyrac à 18 heures – Accord des clubs.